

CHU de Nantes

Département des instituts de formation



Taxe d'apprentissage 2024

Gestion des ressources / CHU de Nantes

50 route de Saint-Sébastien - 44093 Nantes Cedex 1

Tél. 02 40 84 68 12 - Fax : 02 40 84 68 66

mail : carine.durupt@chu-nantes.fr

Nos objectifs :

- Assurer des formations qualifiantes pour exercer dans les secteurs hospitaliers et extra-hospitaliers en cohérence avec l'évolution des soins.
- Mettre en œuvre des activités de formation continue au service de la qualification professionnelle.



Atelier de pratique simulée
au bloc opératoire



Salle d'entraînement procédural



Centre de ressources en information

Grâce à vos versements, nous améliorons chaque année les conditions matérielles indispensables pour dispenser des enseignements innovants et pertinents face aux besoins d'apprentissage des étudiants et élèves ainsi que leur qualité de vie au sein des instituts.

En 2023, dans le cadre de l'axe formation et innovation de son schéma directeur 2023-2028, le DIF a poursuivi sa dynamique en faveur de l'approche par la simulation en santé via la taxe d'apprentissage : achat de nouvelles licences pour les étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année dans le cadre de la simulation digitale spécialisée en application de prescriptions médicales, casques à réalité virtuelle immersive.

En 2024, le DIF souhaite prioritairement procéder à l'achat des matériels et biens d'équipement pédagogiques et professionnels nécessaires à la mise en service du nouveau bâtiment modulaire de 285 m² voué à la simulation, prévu sur le site des écoles à échéance de janvier 2025, pour accompagner la hausse des places sur l'institut de formation en soins infirmiers et l'institut de formation d'aides-soignants.



Retrouvez tous les renseignements pratiques relatifs au versement de la taxe d'apprentissage sur notre site :
<https://www.chu-nantes.fr/taxe-d-apprentissage>

Pour désigner les établissements et/ou formations éligibles que vous souhaitez soutenir, rendez vous sur la plateforme



SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/soltea-plateforme-employeurs-solde-taxe-apprentissage>

Le département des instituts de formation est habilité à percevoir le solde de la taxe au titre des :

- Aides-soignants
UAI 0442657Z
- Auxiliaires de puériculture
UAI 0442661D
- Accompagnants éducatifs et sociaux
UAI 0442956Z
- Ambulanciers
UAI 0442568C
- Infirmiers
UAI 0440105A
- Manipulateurs en électroradiologie médicale
UAI 0442658A
- Sages-femmes
UAI 0440110F
- Puériculteurs
UAI 0442656Y
- Infirmiers anesthésistes
UAI 0442660C
- Infirmiers de bloc opératoire
UAI 0442662E
- Cadres de santé
UAI 0442659B

Liste des habilitations :
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/Region-et-institutions/L-action-de-l-etat/Taxe-d-apprentissage>



Travail de groupe



Enseignement pratique



Enseignement théorique



Conduite d'ambulance

CHU de Nantes

« Les versements de la taxe d'apprentissage sont essentiels pour soutenir nos projets et améliorer l'accueil des apprenants, et c'est encore plus vrai dans un contexte de crise sanitaire.

Merci d'être à nos côtés et aux côtés des étudiants et élèves en formation paramédicale, ils sont les forces vives du système de santé et des secteurs médico-sociaux de demain ! »

L'équipe du département des instituts de formation



Retrouvez les formations dispensées dans les écoles et instituts du CHU de Nantes sur notre site internet

<https://www.chu-nantes.fr/instituts-de-formation-et-ecoles>

11 écoles ou instituts / 4 niveaux de formation

Directrice adjointe : Agnès Granero

Directrice des soins – Coordinatrice générale du DIF : Nathalie Alglave

Les formations d'aides et auxiliaires - directrice : Emmanuelle Bosquet

- Institut de formation d'aides-soignants
- Institut de formation d'auxiliaires de puériculture
- Institut de formation d'accompagnants éducatifs et sociaux
- Institut de formation d'ambulancier

Les formations initiales post bac

- Institut de formation en soins infirmiers - directrice : Nathalie Alglave
- École de sages-femmes - directrice : Isabelle Derrendinger
- Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale - directeur : Fabienne Kolkiewicz

Les formations spécialisées - directrice : Fabienne Kolkiewicz

- École d'infirmiers anesthésistes
- École d'infirmiers de bloc opératoire
- École des puériculteurs

Les formations cadres – directeur : Jérôme Benoit

- Institut de formation des cadres de santé



CHU de Nantes
www.chu-nantes.fr

Centre Hospitalier Universitaire

5 allée de l'île Gloriette - 44093 Nantes Cedex 1

Référence GED DIF-DI-030 – mai 2024